



N° 39

MAI - JUIN 1981

"IMPRIME" NE SIGNIFIE PAS "A NE PAS DISCUTER"

Lequel d'entre nous n'a pas appris à ses dépens à se méfier de l'information contenue dans certains types d'ouvrages à caractère général qui, sur un thème donné, traitent cent questions et abordent mille points particuliers en mêlant à souhait l'idée reçue, le renseignement discutabile, le fait authentique, etc., en un mot le vrai et le faux.

Parfois "livres de référence", ces ouvrages, imprimés -ils prennent de facto un caractère officiel- et diffusés à grand nombre d'exemplaires, colportent ainsi un fatras de renseignements douteux qui ne pourront jamais être assez démentis par de simples notes ou articles forcément publiés en des lieux moins favorables, à l'audience plus réservée.

Loin de nous la pensée de prétendre que tous ces ouvrages, parfois colossaux, n'ont pour autant aucun intérêt. Bien au contraire, nombre d'entre eux posent les vrais fondements d'une structure complexe difficilement abordable par d'autres moyens. Il faut simplement être assez sage et averti pour ne pas chercher en eux ce qu'ils ne peuvent point donner, en l'occurrence le détail sûr et la précision.

Les armoriaux que tout un chacun, et pas seulement ceux qui s'occupent de généalogie, est amené tôt ou tard à consulter, illustrent bien le propos précédent. Chez d'Hozier (Armorial général), Lescure (Armorial du Gévaudan) sans oublier La Roque (Armorial du Languedoc), pour ne citer que ceux qui nous concernent directement, l'information erronée est omniprésente sous des formes et à des degrés évidemment très divers. L'erreur est grave quand provoquée et insidieuse sur des sujets où la vérité est volontairement dissimulée (maints exemples dans la généalogie officielle de d'Hozier), moins condamnable quand l'auteur est intègre et cite ses sources pour inviter son lecteur à s'y reporter (Lescure). Elle porte cependant toujours à conséquence.

Par exemple, on se méfiera grandement de La Roque, auquel on préférera sans hésitation le marquis d'Aubais (Pièces fugitives) ou, si faire se peut, la consultation du Catalogue général des gentils hommes de la province de Languedoc de H. de Caux (Pézenas, 1676). Les erreurs de fond ou de forme abondent dans les armoriaux : les origines des Castillon (de Saint-Victor) sont tronquées ici (d'Hozier), la dévolution de la seigneurie de Barre est erronée à cause d'une confusion de personnages -voir les travaux de R. Cuche- là (Lescure), etc..., sans oublier les innombrables et perpétuelles brouilleries relatives aux Merle, Mirmand et tutti quanti.

On pourrait former le souhait (qu'avec l'aide de L.C.C.) quelque chercheur s'attachât à rassembler les rectifications à apporter au considérable Armorial du Gévaudan afin d'ébaucher une liste d'errata qui pourrait un jour être publiée. Elle serait fort utile.

font  
VIVE

Arrêtons-nous à ce stade pour "battre coulpe", chacun d'entre nous n'ayant-il pas un jour ou l'autre écrit, voire fait imprimer, quelque contrevérité. En conclusion, retenons quelques principes de base et efforçons-nous toujours :

- de préférer le document manuscrit (ou la publication de textes) à l'imprimé ;
- de restituer le plus exactement possible l'information trouvée,
- de prendre garde aux idées reçues et d'éviter de nous prêter à des interprétations abusives ;
- d'indiquer le plus précisément possible nos sources afin de permettre au lecteur leur consultation s'il le désire ;
- et finalement, de ne pratiquement jamais prendre une information pour argent comptant, sans l'avoir vérifiée par ailleurs.

J.B. ELZIERE

N.D.L.R. - Comme nous l'avons déjà demandé lors de la parution de la réimpression de l'Armorial du Gévaudan, les corrections et compléments sont à adresser aux Archives Départementales de la Lozère.

° 0 °

VEBRON : HISTOIRE D'UN VILLAGE CEVENOL par Robert POUJOL

Grâce aux archives publiques et aux papiers de famille, c'est l'histoire d'une communauté d'habitants entre Causses et Cévennes du XVIème siècle au début du XXème siècle, sa vie matérielle, culturelle, son évolution économique et sociale, ses mutations et conflits religieux. Eclaire en particulier les relations entre Haut et Bas Gévaudan, relations souvent difficiles, voire conflictuelles. Donne à travers la précision et l'enracinement d'une étude locale une synthèse rarement tentée, et des idées nouvelles sur l'histoire des Cévennes depuis la Réforme.

Entre autres chapitres :

Géographie physique et mentale du Haut et du Bas Gévaudan - La vie matérielle à VEBRON du 16ème siècle au début du 19ème siècle - L'irruption de la Réforme et l'exception de FRAISSINET DE FOURQUES - les Guerres de Religion - La naissance du Consulat en 1581 - La paroisse protestante de 1629 à 1685 - Le catholicisme à VEBRON - La Révocation - Le triomphe des Camisards - le massacre de FRAISSINET - Répression, rasement des Cévennes, reddition des Camisards - Les victimes du conflit camisard - Le Consulat au 18ème siècle - Les déserts du 18ème siècle - La société du 18ème siècle - Les secousses de la Révolution - De l'Empire à la Restauration : le pacte interconfessionnel - L'Ecole au 19ème siècle - Protestantisme établi et minorité catholique au 19ème siècle - la route au 19ème siècle - etc... Conclusion, bibliographie et index.

Un ouvrage d'environ 300 pages, avec de nombreuses cartes et illustrations  
Ouvrage de format 16 x 24 broché.

L'ouvrage sera disponible dans le courant du mois de juin 1981.

ASSEMBLEE GENERALE DE L.C.C.

Elle aura lieu vendredi 7 aout 1981 à 14h30 - Salle du Musée IGNON-FABRE,  
rue de l'Epine à MENDE  
A 11 heures, des visites des Archives Départementales - Place Urbain V ou du Musée  
sont possibles - Déjeuner libre

L'avenir des Cévennes a été évoqué dans les derniers numéros de L.C.C. mais, faute de place, il n'a pas été possible d'y présenter de nombreuses études récentes ou en cours, qui sont susceptibles d'éclairer la situation et de faciliter les réalisations. Ces études sont nombreuses et fort diverses ; nous nous contenterons de les énumérer.

### I - Etudes réalisées par ou pour le Parc National des Cévennes

Depuis sa création le Parc National des Cévennes a effectué ou fait réaliser de nombreuses études ; il s'agit tout d'abord d'études concernant l'évolution passée et la situation présente tels les inventaires géologique, archéologique, architectural, de végétation, du climat, de la faune... ainsi que des études à caractère sociologique.

D'autres travaux sont orientés vers l'aménagement et la gestion du Parc ; citons en particulier :

. une "recherche sur l'organisation et l'évolution des unités écologiques du Parc National des Cévennes en vue d'établir le plan d'aménagement et de gestion de ce territoire" sous l'autorité de M. PILLET qui sera disponible avant la fin de l'année.

Mais c'est le "programme d'Aménagement 1981-85" qui constitue le document prospectif essentiel ; adopté à la fin de 1980 par le Conseil d'Administration du Parc National des Cévennes, il trace en ses quelques 120 pages les principaux axes d'action du Parc, qui, en bien des domaines, sont en fait ceux du développement des Cévennes.

### II - Etudes réalisées ou suivies par le bureau d'Aménagement rural de la D.D.A du GARD.

Ces documents étant nombreux nous nous limiterons à leur énumération :

#### a) "Schémas d'Aménagement" de la Zone Périphérique du P.N.C. (publiés)

- . Ils définissent les orientations fondamentales et le contenu des actions des pouvoirs publics : maintien et renforcement de la vie permanente locale, préservation des équilibres naturels, maintien des services publics, développement de l'accueil touristique.
- . Le 1er Schéma d'Aménagement s'est achevé en 1979 (1974-1979). Un second schéma (1980-1985) est en cours d'application.
- . Un bilan des Actions de l'Etat (1970-1975) dans la zone périphérique du P.N.C. a été publié (1977), mis à jour année après année, lors des réunions de la Commission consultative interdépartementale.

#### b) Etudes - Actions :

##### 1 - Etudes générales :

- . La châtaigneraie Cévenole (1973-1976) en liaison avec l'ENITEF.
- . La montagne gardoise : Etude Agro-économique (1976) en liaison avec la CNABRL
- . Influence de la donnée foncière sur l'évolution de l'agriculture du Canton de LASALLE en liaison avec l'ENITA de DIJON (1980)
- . Plan d'Aménagement Rural (P.A.R.) du Viganais (1981)

##### 2 - Etudes Animation :

Plans Paysagers édités des Canton de GENOLHAC, LE VIGAN, LASALLE (1978-1980), en liaison avec l'atelier d'aide architecturale de la Zone Périphérique du P.N.C. et M. GUILLAUME, Urbaniste ) l'ESTRECHURE.

Ils représentent des actions d'animation sur un canton, visant à susciter des initiatives de revitalisation (foncier, habitat permanent, emplois....)

### 3 - Etude sur le Tourisme et les loisirs :

- . Le Tourisme dans le Viganais (Société d'Economie Montagnarde du Gard)
- . Les possibilités et conditions de modernisation de la petite hotellerie rurale dans la Z.P. DU P.N.C. (1976)
- . Effets économiques du tourisme sur cinq communes rurales de la Z.P. du P.N.C. (1977).
- . Protection des baignades naturelles sur l'ensemble des rivières Cévenoles (1978)

### 4 - Etudes économiques liées au maintien et à la création d'emplois :

- . Commercialisation des fromages de chèvre (1976)
- . La charcuterie paysanne (1978)
- . La vente directe de produits alimentaires de la ferme (confitures) (1980)
- . Commercialisation des produits laitiers et transformés (yaourts) (1978)
- . Expérimentation et mise au point de nouvelles productions agricoles et artisanales : plantes médicinales, champignons pleurote, soie, (en cours)
- . Etude du marché sur le bois de châtaigner : pour l'ébénisterie (1978), pour le bâtiment (1980) en liaison avec la Chambre des Métiers du Gard.
- . Définition d'une filière bois en montagne gardoise (1980).
- . Serres à forte inertie thermique (en cours)

#### c) Contrat de pays : GANGES - LE VIGAN

. durée 3 années 1979-1981 : intéresse pour le Gard : les cantons du VIGAN, VELLERAUGUE, SUMENE . Aides de l'Etat en agriculture, artisanat, tourisme.

### III - Etudes de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès

- . Etude sur la vocation industrielle du bassin d'Alès par M. Y. DEBBARH - 75 pages.
- . Les structures économiques de GENOLHAC - 11 pages + carte.

### IV - Etudes diverses

#### - Vivre sur le Causse Méjean

Est disponible auprès de l'Association le Méjean (Hures la Parade - 48150 MEYRUEIS) l'étude, en 5 dossiers, effectué en 1975 par une équipe de l'INRA. Une présentation détaillée de cette étude, faite par J.P. CHASSANY, a paru dans la Lozère Nouvelle du 8 janvier et numéros suivants.

#### - Vallée Française : observations sur le changement social et culturel

Un ensemble d'études sur cette zone est actuellement en cours concernant :

- . Espaces et collectivités en Vallée Française par Magali CHAPTAL
- . Les exploitations agricoles en Vallée Française par Philippe DEYGOUT (ENSAM-INRA)
- . Les mutations rurales en Vallée Française - J.P. HAYOTTE (Université Paul-Valéry)

#### - Essai de reflexion prospective sur le tourisme Cévenol par Danielle ANDRIEUX et André SOULIER ; un résumé de 6 pages de cette très importante étude confiée par le PNC au Centre Régional de Productivité et d'Etude Economique (CRPE) de la Faculté de droit de MONTPELLIER (39, rue de l'Université), a paru dans le numéro d'octobre-décembre du bulletin de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc.

#### - Travaux du CRPE sur l'arrière pays languedocien : citons en particulier les études suivantes de M. André SOULIER.

. Contribution à l'étude des disparités démographiques intra-régionales : l'arrière pays languedocien. Economie Méridionale, n°92 - 1975.

. Introduction à l'étude des changements de pouvoir local dans l'arrière pays languedocien : le cas du département de la Lozère . Economie M. n° 90.

. Eléments pour l'étude des formes de réorganisation de l'espace rural, le cas de l'arrière-pays languedocien ; Bulletin Société Languedocienne de Géographie, 1977.

. Les migrations récentes de retraités dans le sud de la Lozère et le canton de Génolhac. Economie Méridionale, n°98, 1977.

. Les nouveaux occupants de l'espace rural, Economie Méridionale, n°100.  
Les recherches sur la notion d'arrière-pays se poursuivent au Centre régional de productivité et d'études économiques, rue Cardinal Cabrières à MONTPELLIER.

#### ETAT DES SOURCES GENEALOGIQUES DES ARCHIVES DE LA LOZERE

Notre adhérent, Monsieur André LAURANS vient de terminer cet inventaire qui complète très heureusement celui du Gard. Ce document de 25 pages, préfacé par Melle H. LATOUR, Directrice des Archives de la Lozère, va rendre de très utiles services à tous les membres de L.C.C. qui seront certainement très reconnaissants à M. LAURANS d'un tel travail.

Disponible à L.C.C. au prix de 30 F. franco.

#### CHAPELLE SAINT JULIANET DU BLEYMARD

Au cours de l'année du Patrimoine, de nombreuses communes de notre département ont fait des efforts importants pour sauvegarder quelques édifices, uniques témoins d'un passé riche et insoupçonné. Cette dynamique de la restauration ne doit pas s'arrêter avec l'année du Patrimoine.

La commune du Bleygard, avec l'appui des Monuments Historiques, réalise depuis de nombreux mois la restauration de la chapelle St Jean (ancienne église paroissiale). Mais ce n'est pas le seul édifice digne d'être restauré. Un chapelle ornée de chapiteaux romans motive facilement une réfection.

Mais doit-on abandonner à son triste sort, un oratoire très dépouillé, sans intérêt architectural majeur ? Les deux appartiennent au patrimoine : ils ont été construits dans le même but, dans les mêmes conditions, et témoignent de la même foi... les deux méritent une restauration.

Qui connaît au Bleygard, l'oratoire de St Julianet, appelé N.D. de St Julianet ? Ce petit édifice est situé entre le Mazel et le Bleygard, assez proche de la route, en bordure du Combesourde -rive gauche-. Son origine est très ancienne, les documents la font remonter au XIIIème siècle. N.D. de St Julianet était invoquée pour obtenir la guérison des enfants.

La section "églises et chapelles en péril" du Centre d'Etudes et de Recherches de Mende, qui s'est déjà signalée par la restauration d'autres édifices de même nature (chapelle St Loup à Villefort) a proposé sa restauration à Monsieur le Curé et à Monsieur le Conseiller Général, Maire du Bleygard.

Les membres de L.C.C ne sauraient se désintéresser de la restauration d'un tel édifice. Ils peuvent manifester leur attachement en apportant leur contribution à la souscription publique ouverte à cet effet, à partir du lundi 2 mars 1981.

Cet apport financier est destiné à compléter les subventions. Les dons peuvent être versés à Monsieur le Curé du Bleygard (en espèces ou par chèque bancaire) : C.C.P. 1354/09/E - Montpellier. Mentionner au dos du chèque : Chapelle St. Julianet.

=====

## POUR UNE HISTOIRE DES RAPPORTS CATHOLIQUES-PROTESTANTS

Il n'est pas possible aujourd'hui d'étudier une communauté cévenole sans évoquer les rapports entre catholiques et protestants (Robert Poujol vient encore de le rappeler de façon opportune dans le n° 37 de L.C.C.)

Etudier séparément ces deux groupes religieux serait, à notre avis, un non-sens, une mutilation de la réalité historique cévenole. Philippe Joutard a posé quelques jalons dans cette direction : souvenez-vous de sa question sur le problème de la Tolérance. Elle est fondamentale ! Les rapports entre catholiques et protestants, étaient-ils bons ou mauvais ?

Cette question ne cesse de nous harceler dans le cadre d'une thèse sur la sociabilité cévenole dans la Haute-Vallée-Française (1700-1914) et d'une monographie sur Barre-des-Cévennes (en cours de rédaction). Mais nos sources traditionnelles ne sont guère bavardes sur ce sujet. La tradition orale contemporaine a tendance à dresser un tableau idyllique de ces rapports (l'Age d'Or).

Il y a pourtant un moyen de contourner cet obstacle documentaire : le recours à la démographie historique. Les travaux en cours de Jacqueline Chabrol nous ont conduit sur une piste particulièrement féconde. Qu'on en juge !

De 1710 à 1789, le registre paroissial catholique dénombre 169 mariages. Nous ignorons le nombre des mariages enregistrés par les pasteurs pour la même période à l'exception de l'extrême fin du XVIIIème siècle. Pour l'instant, nous sommes obligés d'aborder le problème du côté catholique en attendant le résultat de travaux menés sur les registres protestants qui subsistent.

Sur 169 unions, on en compte 63 (soit 37,28 % du nombre total des mariages) où un des époux (ou les deux à la fois) fait acte d'abjuration avant la bénédiction nuptiale. Sur ces 169 unions, on trouve :

- 40 mariages (soit 23,67 % du nombre total des mariages) qui sont le fait de N.C. Phénomène classique, archi-connu. Mais, il est intéressant de noter que 39 de ces mariages (environ 98 %) ont eu lieu entre 1710 et 1749. Contrairement à ce que l'on affirme souvent, les notables sont sous-représentés. Par contre, les artisans protestants sont relativement nombreux à choisir cette voie. Après 1752 (début de la Tolérance de fait) il n'y aura plus aucun mariage N.C. à l'église.
- 23 mariages mixtes (soit 13,61 % du total des mariages) se décomposant ainsi :
  - . 15 protestantes épousent un catholique
  - . 8 protestants, une catholique.

Les femmes seraient-elles plus tolérantes que les hommes ? Seraient-elles moins fermes dans leurs convictions religieuses ? Voilà qui étonne dans un pays où les femmes ont joué un rôle essentiel dans la Résistance religieuse ! Plus surprenant encore, le fait que 87 % de ces mariages mixtes ont eu lieu entre 1710 & 1729, c'est-à-dire aux lendemains de la guerre des Camisards. Curieux, non ?

Il ne nous est pas possible dans le cadre de ce bref "édito" de répondre de façon approfondie à ces interrogations. Je pense que les chercheurs cévenols, et en particulier les généalogistes, pourraient contribuer à l'étude de ces rapports. Le chantier est vaste mais prometteur ! Cette étude doit nécessairement embrasser la longue durée. Du registre paroissial au document oral, en passant par les archives privées, il faut tout mettre en oeuvre pour écrire enfin l'histoire vraie des catholiques et des protestants cévenols !

Nous espérons que cet appel sera entendu et que toutes les personnes intéressées par ce travail voudront bien coopérer avec nous, en exhumant de leurs dossiers ou de leur mémoire tout document susceptible d'éclairer ces rapports.

D'avance Merci.

Jean-Paul CHABROL

## LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES...

(en réponse à l'éditorial de Robert POUJOL (LCC n° 37), nous avons reçu de nombreuses lettres reproduites ci-dessous ainsi que des lettres sur ce même sujet écrites par des membres de L.C.C.)

L.C.C.

L'éditorial de Robert POUJOL dans le dernier numéro de L.C.C. sur la nécessité et l'urgence de la sauvegarde des archives des paroisses, à la fois catholiques et protestantes, ne peut -bien entendu- qu'appeler mon approbation.

Dans ce département de la Lozère qui continue à se dépeupler, la situation devient quelquefois alarmante, en particulier à l'occasion de la vente d'anciennes cures à des particuliers qui, dans un grand mouvement de rénovation et de nettoyage, risquent de faire disparaître à jamais des caisses de documents auxquels ils ne voient aucun intérêt. Le problème est d'ailleurs identique pour les maisons d'habitation "ordinaires" (qui ne sont pas des cures) qui deviennent des résidences secondaires? Pour ces dernières, la solution est à rechercher au coup par coup, avant qu'il ne soit trop tard.

Par contre, pour les archives paroissiales, catholiques et protestantes, on peut effectivement arriver à une solution d'ensemble. Les archives de certaines paroisses catholiques ont d'ores et déjà, à l'occasion de la suppression de paroisses, été transférées à Mende, aux archives diocésaines.

Pour les archives protestantes, je suis tout à fait favorable à leur transfert aux Archives Départementale, qui pourrait se faire sous forme de dépôt (avec un contrat qui définit notamment les modalités de communication au public de ces documents). C'est la formule qui a déjà été adoptée dans d'autres départements, en particulier pour les archives de l'Eglise réformée de Marseille, dont l'inventaire vient d'être publié par les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. Bien sûr, comme le signale Robert POUJOL, les instruments de recherches (inventaires ou répertoires) élaborés à partir des documents déposés seraient remis en priorité aux paroisses déposantes.

Dans tous les cas, la solution est à envisager avec les autorités religieuses concernées.

Melle Hélène LATOUR  
Directeur des Services d'Archives  
de la Lozère

Monsieur le pasteur Valette m'a transmis votre lettre, et je me félicite que le "Lien des Chercheurs Cévenols" publie votre article sur les Archives Protestantes. Il est inutile de dire que je partage entièrement vos préoccupations, et je ne puis que vous encourager à poursuivre dans cette voie : je serais très heureux de pouvoir m'en entretenir avec vous, à l'occasion d'une de vos séjours à Montpellier ou à Vébron, car cette question me préoccupe assez.

C'est une des raisons pour lesquelles j'ai participé activement à la création, à Montpellier, d'une section de la Société de l'Histoire du Protestantisme : la sauvegarde des archives protestantes (celles des consistoires et des paroisses, mais aussi les archives privées, correspondances, collections de faire-parts, journaux locaux, brochures, circulaires ... etc) est le premier objectif que nous poursuivons.

J'ai été invité à intervenir à ce sujet au dernier synode régional d'Octobre 1980, et j'espère que les Conseils Presbytéraux de nos Eglises comprendront l'importance et l'urgence de ce sauvetage. Les Directeurs des Services des Archives Départementales du Gard, de l'Hérault et de la Lozère sont prêts à nous apporter leur aide et leur appui.

.../

Pour le moment, je m'occupe de l'inventaire et du dépôt des archives des anciennes paroisses de Montpellier (Maguelone et Brueys) : la convention de dépôt doit être signée ces jours-ci. J'ai inventorié les archives de Pignan et de Cournonterral, et nous sommes à la recherche de celles de Montagnac (qui ont disparu) et de Saint-Pargoire (pour le moment inaccessibles, chez un particulier). C'est surtout par des visites personnelles, complétées par une recherche dans les vieux placards des greniers, et par la persuasion auprès du détenteur des archives, que l'on pourra obtenir des résultats. J'ajoute une anecdote : j'ai acheté l'an dernier, pour une somme modeste, à la foire à la brocante qui se tient à Montpellier tous les samedis matin aux Arceaux, un registre de délibérations de Conseil presbytéral d'une paroisse du Gard pour les années 1854-1884 ! Je n'ai malheureusement pas le temps d'y faire une visite systématique tous les samedis !...

Guy ROMESTAN  
53 C, Faubourg St-Jaumes  
34000 MONTPELLIER

Lettre de M. J.P. Blanc à M. Jean Valette, Président du Conseil Régional E.R.F. à Montpellier.

La lecture de l'article dont je vous joins une photocopie m'a enfin décidé à vous écrire cette lettre que j'avais déjà décidée depuis mon séjour, cet été, au presbytère de Meyrueis.

Etant depuis quelques temps sensibilisé à toute la richesse que représentent les archives, tant familiales qu'ecclésiastiques (chose qui ne m'intéressait pas à l'époque où j'étais à Meyrueis, et où, si ma mémoire est bonne, vous demandiez de prévoir dans les Conseils presbytéraux un poste d'archiviste) je me suis permis de "fouiner" un peu dans les placards tant au presbytère qu'aux tribunes du temple .

J'ai été effaré de voir dans quel état tous ces papiers plus ou moins anciens étaient. Et surtout le manque total de rangement qui fait que l'on en trouve dans tous les coins, comme le signale dans son article M. Pujol.

Ce qui m'a le plus étonné, c'est que j'ai trouvé un certain nombre de documents dont un vieux registre de mariage des années 1800 de la paroisse de Cros. Vous trouverez facilement, comme moi, comment ces documents ont abouti à Meyrueis, mais avouez que c'est extrêmement regrettable. Sans autre autorisation, je me suis permis de les rassembler et je les ai remis à Albert Charrat pour qu'il les remette à leur place dans la paroisse d'où ils viennent.

Je souscris entièrement à la proposition de M. Pujol de transférer tous ces documents aux archives départementales du département, et je pense que cela est valable non seulement pour la Lozère mais aussi pour les autres départements de la région, et pourquoi pas l'envisager sur le plan national. Ne faudrait-il pas aussi envisager quelques chose pour les documents anciens même pour les paroisses encore pourvues de pasteur. En effet, bien souvent peu de personnes, et en particulier les pasteurs, qui ont bien d'autres préoccupations dans les paroisses, sont sensibilisées à ce problème et ainsi risque de se perdre ou se détériorer un patrimoine absolument irremplaçable.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre en considération ce cri d'alarme et d'envisager une action possible, dans la région déjà, et de songer à le porter sur le plan national.

J.P. BLANC

ASSEMBLEE GENERALE de L.C.C.

Elle aura lieu le vendredi 7 aout 1981 à 14h30 - Salle du Musée IGNON-FABRE,  
rue de l'Epine à MENDE

A 11 heures des visites des Archives Départementales - Place Urbain V ou du Musée  
sont possibles - Déjeuner libre



## QUESTIONS

### 449 - PASTEUR JACQUES TEISSIER

Peut-on me donner des renseignements biographiques sur le Pasteur Jacques TEISSIER, ministre de ST PRIVAT de VALLONGUE dès 1646, encore en fonction en 1677 dans la même paroisse, à peine cité dans une note de l'ouvrage de Charles Bost : Les Prédicants Protestants - Tome I - page 370.

R. CUCHE

### 450 - DOCUMENTS SUR LES PAROISSES R.P.R.

Un acte passé devant Maître de BORNE, notaire de PEYREMALE, le 13 mai 1685, rappelle qu'un arrêt du 11 décembre 1684 a prescrit aux paroisses de la R.P.R. de déposer à l'intendance de MONTPELLIER toutes leurs délibérations, comptes, pièces justificatives et autres actes.

Ces documents sont-ils conservés et où ?

R. CUCHE

### 451 - LE DERNIER EVEQUE D'ALES en 1789

Pour quelles raisons L.F. de Beausset, dernier évêque d'Alès, ne prit-il aucune part aux opérations préparatoires à l'élection des Etats Généraux et pourquoi n'assista-t-il pas à la réunion qui s'est tenue à cet effet à Nîmes, en mars, avril 1789.

Bernard MOREAU

### 452 - CHATEAU DU SOLIER

Je cherche des renseignements sur l'ancienneté et l'origine du château du SOLIER à St HILAIRE de LAVIT, ainsi que sur ceux qui l'ont possédé et habité jusqu'à sa vente vers 1810, au comte PELET

Mme de LAVIT

### 453 - ANCIEN CHATEAU DES BARONS D'ALES

Notre groupe s'intéresse actuellement aux vestiges de l'ancien château des Barons d'Alès, ayant précédé le Fort dit "Vauban" sur son emplacement actuel, et dégage les vestiges d'une poterne romane. Nous aimerions, par votre intermédiaire, connaître si des organismes ou des particuliers possèderaient des anciens plans ou documents faisant mention de ce château pour la période comprise entre 1550 et 1688. Nous possédons les références données p.5 du n°4 (juillet-août 75) de L.C.C., mais, en particulier, l'un de nos membres devant "monter" à PARIS, vous serait-il possible de nous faire savoir, je vous prie, comment il pourrait avoir accès à la Bibliothèque du Ministère de la Guerre pour consulter le plan du Château d'Alès de 1687 ? et aussi à la Bibliothèque de l'Inspection du Génie ? Quelle filière devrait-il suivre ?

Jean SALLES, Président  
du Groupe Alésien de Recherche Archéologique -  
148, impasse des Abeilles - Bas Brésis - 30100 ALES

### 454 - REMPARTS DE BARJAC

En 1379 à BARJAC était passé un acte donnant la liste des notables et concernant la construction des Remparts de cette ville, cet acte passé par Me DUPOUX et M. BERTRAND de RAURET, aurait été manié par Mrs GRIOLLET, OLLIER de MARICHARD et BONNIOL, puis cité par l'Abbé J.P. ROUX, mais il serait introuvable actuellement. Qui peut me dire où l'on peut le redécouvrir ?

Michel TAULELLE

### 455 - ALES ET LA CROISADE DES ALBIGEOIS

Je recherche des renseignements concernant l'influence de la croisade des Albigeois sur la vie politique et sociale de la région d'Alès.

M. Thierry DUPUY

456 - TAULELLE

Afin d'étayer une thèse de 3ème cycle sur les descendancees et les mouvements migratoires des générations depuis le 14° siècle, je recherche tous les renseignements possibles sur les porteurs du patronyme TAULELLE et leurs alliés.

Ils ont en particulier vécu entre Bagnols s/Cèze, Barjac, Alès.

Je cherche, en outre, tous éléments sur le Château de Ferreyrolles (Commune de Saint Privat de Chamclos) ses propriétaires, ses bailles...., ainsi que sur la Seigneurie et Ville de Barjac.

Michel TAULELLE

457 - NOBLE - DISCRET HOMME - ECUYER

Dans nombre d'actes notariaux du Midi, au XVIIème siècle et avant, il est question de : noble homme, discret homme, noble Untel, noble Untel, écuyer, avec une particule qui apparaît ou disparaît selon les actes ... S'agit-il d'une rédaction de pure courtoisie, ou la qualité d'écuyer était-elle réelle ? Que signifiait-elle exactement ?

Je note que M. GOUBERT, dans son ouvrage : l'Ancien Régime, Tome I. La Société - p. 128, écrit : "Sauf en Normandie, semble-t-il, le titre de noble homme caractérise le roturier. Dans tout le Midi ... le signe habituel de noblesse est l'épithète "noble" mise en avant-nom. Noble homme Jean DUPONT est, à coup sûr un roturier (avec une possible exception normande) ; "Jean DUPONT, escuyer" est un noble authentique, sauf fraude bien habile : dans les pays de langue d'Oc "noble Jean DUPONT", également, qu'il écrive son nom "Du Pont" ne change rien nulle part". Quelle est l'opinion des chercheurs cévenols ?.

J. SCHLOESING

458 - NOTRE DAME DU BONHEUR

Existe-t-il une monographie ou des articles sur cette maison pour l'Ancien Régime ? A-t-on la liste des Chanoines pour le 18ème siècle.

J. DELMAS - A.D. Aveyron

459 - COLLET DE DEZE / LE COLLET DE LEZE

Est-ce qu'un lecteur de LCC pourrait intervenir auprès de la personne adéquate (Equipement de la Lozère, Mairie, etc..) pour obtenir le changement de certaines inscriptions routières relatives au COLLET DE DEZE, en particulier des panneaux situés à chacune des entrées du village qui indiquent actuellement à tort "Collet de Dèze" et non, comme il se doit, "Le Collet de Dèze" ? Aurait-on idée d'appeler Le Havre "Havre" ou Le Puy "Puy" ? Il s'agit dans ce cas du même problème. Bientôt, les étrangers au pays diront : "nous allons à Collet de Dèze .."

J.B. ELZIERE

460 - LA BELLEGARDE DE RANDON

On rencontre fréquemment dans les textes anciens le terme de Randon qui semble qualifier un lieu / château situé sur Saint-Privat de Vallongue. N'y aurait-il pas, en fait, complémentarité de vocable entre Bellegarde et Randon sous la forme La Bellegarde de Randon devenue peu à peu Bellegarde-Randon, puis Bellegarde en seul ? Analogie possible avec la Garde de Guérin (devenue La Garde-Guérin), avec Les Portes de Bertrand (devenues Portes de Bertrand, puis Portes) ? toutes ces qualifications ayant trait, sans doute possible et respectivement aux Seigneurs de Châteauneuf, du Tournel et d'Anduze. Autres exemples de ce type ?

J.B. ELZIERE

461 - LES FUGITIFS AVANT LEUR DEPART

En vue d'une thèse, je recherche tous renseignements d'Archives (notaires, compoix...) concernant les précautions prises avant leur départ, notamment pour la préservation de leurs biens, par les cévenols (évêché de Mende) ayant quitté leur pays pour cause de religion.

Melle Isabelle MAURIN

- R E P O N S E S -

Fontanilles (393 - J. DAUTUN)

Les Archives départementales de la Lozère possèdent une documentation assez précise sur le Chateau de Fontanilles, sous le n° G.193 et G.560

Mme E. FONTANIEU

Cévennes (422 - J.P. Blanc)

Voici ce que je trouve dans une très intéressante étude de M. Marius Balmelle sur les voies anciennes des Cévennes, parue dans le bulletin trimestriel de la Sté des Lettres, sciences et arts du département de la Lozère (ancien Gévaudan) 1943, 1er et 2ème trimestres, pages 382 & 383.

"Plusieurs anciens nomment les Cévennes. D'Anville écrit (notice de l'Ancienne Gaule, Paris. 1760, p. 219-220) : "Cebenna Mons. Quoiqu'on lise Gebenna dans plusieurs éditions de César, et dans le Metaphraste, dans Méla, dans Pline ; Cependant Scaliger, Adrien de Valois, Cellarius, ont remarqué qu'il était plus convenable de lire Cebenna ce qui est aussi plus conforme à la dénomination actuelle des Cévennes. Selon les auteurs Grecs, Strabon, Ptolémée, le même nom est Cimenus et Cimenice Regio. Mela considère la Gaule comme divisée en deux régions, in duo latera, dont le lac Léman et les montagnes des Cévennes font la séparation".

Les auteurs latins et grecs désignent ainsi la chaîne des Cévennes : Cébenna Mons ou Cevenna Mons, qui donnent au pluriel Cebennici Montes ou Cevennici Montes (César, VII, 56) ; Gebenna ou Cebenna (Pline, III, 4, et Lucaïn, I. V, 434) ; Gebennae ou Cevennoe, Gebennici Montes (Pomponius Mela, II, 5) ; Kemmenon Oros (Strabon, IV, p. 128). Festus-Avienus, qui s'est inspiré du périple réalisé vers 500-480 avant J.C., par le phénicien Himilcon, désigne la Cimenice régio. Une ville de Ligurie, Cemenelum, est devenue un faubourg de Nice, Cimiez. On peut rapprocher aussi du Kemmenon du géographe grec Strabon, Saltus Cemenii de Tite Live (E, Fages, origine du nom des Cévennes, bul., Soc. des Lettres, sc et arts de la Lozère, CHR et Mél., II, 1911, p. 150). Camille Julian ajoute : "Le nom primitif de nos Cévennes, Cimana (Cimenice régio dans le périple d'Avienus, vers 622) plantée au coeur de l'Italie ainsi que nos montagnes au centre de la Gaule" (De la Gaule à la France, Paris 1923, p. 80). Cebenna ou Cevenna serait un toponyme préromain, celtique. G. Dottin (Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique, Paris, 1913, p. 70) le rapproche du mot gallois : Cevyn, dos. Emilien Dumas, dans sa notice sur ... la région supérieure ou cévennique du département du Gard, Montpellier, 1872, p. 3 mentionne que le nom des Cévennes peut dériver de l'hébreu Cibén ou du celtique Keben, qui signifie montagne. Signalons que le radical indo-européen Kem = courbe, d'où serait issu Kemmenon.

Pour Brochart, le mot préromain Keven "dos d'un mont", serait à l'origine du vocable que Camille Julian fait naître d'une appellation ligure.

Indiquons enfin que les Cévennes sont orthographiées : Sabainatis, en 945 (Histoire, gén. du Languedoc, Toulouse, II, vol. 87) ; Valles Gebennicoe, en 1693 (Gallia Christianna, Paris, VI, p. 225). Ces deux documents ont été cités par E. GERMER-DURAND (dict. topographique du dép. du Gard, Paris, 1868, p. 53".

Raymond AUBARET

Les Bataillons scolaires (434 J.F. Breton)

Dans mes recherches sur la commune de Mialet, j'ai trouvé plusieurs délibérations du Conseil Municipal concernant cette instruction. Je n'ai pas les textes exacts devant les yeux, mais je pourrai me les procurer. Un instructeur devait venir chaque semaine de St-Jean du Gard et une somme était prévue au budget pour l'achat de fusils en bois et la rétribution du professeur. Ceci correspond bien à la date que vous indiquez et a dû durer quelques années, puisque le budget le prévoit plusieurs fois

B. ATGER

Grelots pour chevaux et mules des Cévennes (440 - Mme A. Durand-Tullou)

Voir l'Almanach Cévenol n° 8, l'étude "En passant par le vieux Villefort". Dans un ensemble de mulets qu'on appelait "une couble", le second s'appelait "le Roulet" parce qu'il portait un gros grelot à son cou.

Jean DAUTUN

Les grelots de ce format (porteurs de motifs différents) étaient traditionnellement destinés aux ânes et plus particulièrement aux bêtes de somme utilisées par les meuniers pour livrer la farine (tradition orale - Monts de Lacaune).

Ainsi, la famille Cebe, à Ferrières, était célèbre pour ses harnachements de baudets aux nombreux grelots et dont les colliers portaient en incrustation de clous de cuivre, le surnom de Boudrilhe. Le grelot du bas du collier était traditionnellement un grelot de laiton de 10 à 12 cm de diamètre.

Etoffe appelée Ausonne (441 - Jean Dautun)

M. Olivier CEBE

D'après le dictionnaire provençal-français de F. Mistral : Aus ou Ausse vien. du latin hapsus : cade de laine. Aus de fido = toison de brebis. Ausonne doit donc être une étoffe grossière de laine cardée.

J.F. BRETON

On trouve dans le dictionnaire de Paul Cayla : AUSSES, pluriel de "aus" toison de laine ; dériverait du latin hapsus et non de hapsus (on trouve d'autres formes telles que "Auts" et "Aous").

Les exemples donnés sont de 1592 et 1597 : "Ausonne" semble donc désigner une étoffe de Laine mais sans précision sur son aspect ou sa texture.

Four à huile de cade (442- Association de Roquebrussanne)

Mme P. OLLIER CAYLA

En 1978, à l'occasion d'une exposition au Musée d'Histoire naturelle de Marseille, une brochure fut éditée, intitulée : "Plantes des Collines" ; elle donne la photographie de la dernière distillerie d'huile de Cade à Claret (Hérault) : Distillerie R. Boissier. La photo a été prise au printemps 1977.

J. DAUTUN

Marchands de Bagnols-sur-Cèze (443 - Mme Hitz Vincent)

On rencontre en effet et surtout dans la première moitié du XVIIIème siècle, une grande quantité de personnes qualifiées de marchands, alors qu'apparemment, ils ne se livrent à aucun négoce. Ces personnes appartiennent en général, dans la région que je connais qui est rurale, à des familles de notables, tellement que la tradition est restée dans le pays que cette qualification est identique à celle de bourgeois.

Pourtant, à y regarder de près, on voit que les deux termes ne sont pas employés simultanément et en général ce ne sont que les enfants ou petits enfants d'un marchand qui prennent la qualification de bourgeois, qui se généralise dans la 2ème moitié du XVIIIe. S'agit-il d'un changement du statut social de la famille ou seulement de deux mots pour désigner la même chose, c'est assez difficile à préciser.

En fait, dans cette région rurale marchands et bourgeois, à cette époque, se livrent surtout au négoce de l'argent. Ils afferment les grands domaines seigneuriaux ou ecclésiastiques qu'ils sous-louent en parcelles, ils prêtent de l'argent, des bâtiments, des outils de travail. Comme le client rembourse surtout en travail et en produits, il est difficile de se rendre compte du bénéfice réel de l'opération. Peut-être est-ce là qu'il faut trouver l'origine de cette qualification de marchand.

Dr A. SERPENTIER

Ebrard du Gasquet (444 - L. Kolz)

En ce qui concerne les Ebrard, l'auteur peut s'adresser à Mme André Chamson, le pseudonyme de sa fille (Mme Louis Velle) : Frédérique Hébrard utilise le patronyme de l'aïeule.

Un cliché du Mas Miquiel sera tiré d'ici peu et adressé à L. Kolz par l'intermédiaire de L.C.C.

Les journaux locaux de l'époque sont en cours d'examen.

Mme A. DURAND-TULLOU

Rousson (445- J.F. Breton)

Dans les documents publiés cités, on trouvera des détails divers sur le château de Rousson, entendons celui "d'en bas", au hameau de Trouillas, résidence de la famille de Barry.

Dans Joseph Chambon : Blanche de Lédénon - dernière baronne de Rousson. Un amour contrarié au XVIIIème siècle. 12 grav. hors texte, 138 pages, Reschly, Montpellier 1957.

Dans Y. Chassin du Guerny : Inventaire des Archives du Château de Rousson. Arch. du Gard - Ronéo Nîmes 1969, 43 pages, particulièrement dans les titres-liasses ou les Agulhac sont seigneurs de Rousson, 1588 (et fin XVIème siècle). Titre 54 - Réparations au château, garnison. XVII-XVIII. On notera que la généalogie d'Agulhac est à compléter de degrés manquants vers le XIVème siècle. A la fin, transcription de la liasse 51 particulièrement intéressante : un sommaire d'actes sur la seigneurie depuis le XIIIème siècle.

Si l'on s'intéresse au Castellas, ancien siège de la Seigneurie de Rousson avant que Trouillas n'ait accueilli le château "neuf" :

Voir Vic et Vaissette : Hist. gén. de Languedoc. Index onomastiques des volumes de Texte - de Preuves - de Nctes. Dans l'édition Privat du XIXème siècle pour la période 1100 à 1400 surtout.

Voir Archille Bardon .Hist. d'Alès 1250-1340 - 1 vol. (V. tables)  
.Hist. d'Alès 1340-1450 - 1 vol. (V. tables)  
.Listes chronologiques pour servir à l'histoire d'Alès ;  
fasc. Les Barons.

Voir Recueil des Historiens pour servir à l'Histoire de France.  
Vol. de Léopold Delisle donnant les Enquêtes des Commissaires de St-Louis au XIIIème siècle "Alestensium quaerimoniae.

Et enfin : Robert Michel : l'Administration royale dans la Sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes au temps de St-Louis ... (Bibl. Ec. des Chartes, je crois) Thèse.

Et des masses d'inédits, saupoudrant les archives, un peu partout.

J. PELLET

Je peux prêter au demandeur le livre de J. Chambon sur Blanche de Lédénon (voir plus haut)

M.R. SAINT JEAN

Si vous parlez du Castellas, sur le Pic de Rousson, je ne sais rien de plus que ce que vous signalez.

Si c'est de la Bastide de Trouillas, je ne sais en quoi je pourrais vous être utile, mais je vous signale que j'ai en chantier un travail comportant notamment la vie dans cette maison entre 1800 et 1900 environ.

P. CHAMBON

Château d'Allègre

Je ne sais où l'on trouvera des détails archéologiques ou descriptifs sur les ruines en question. Ce travail paraît à faire - et vite ! (ouvrages romans en petit ou moyen appareil de calcaire gris très soignés).

Sur la "mémoire écrite" de cette Seigneurie :

Y. Chassin du Guerny - Invent. de Rousson (Cité en réponse à 445). III S<sup>ie</sup> d'Auzon. Articles 73 à 84 et particulièrement 81 à 84 pour la Seigneurie d'Auzon elle-même. Voir aussi les 2 ouvrages de J.B. Elzière sur Portes et Les Budos.

Dans mes dépouillements (référence JP ..) de documents inédits :

Comme données fugitives : Allègre comme d'autres très vieilles places, est en "paréries" assez tôt : 1313. "Co-hommagent" pour Allègre : P. Guilhem Bérard. Jausсен de Naves. Ramond d'Allègre. Peyre Jordan chevalier. R. de Cadoine.

B. del Puech, au nom de Armande, sa femme - 6 vassaux de Guilhem de Randon (archives Delbosc d'Auzon).- 1399. Béatrix de Naves, dame de Rivières, cède par échange à Ayglina d'Allègre. Elle est femme de Noble B. de la Vérune de St-Hipp. de Caton (Robert not. à Rousson. JP 838) ...

Une Ayglina d'Allègre fut mère de vénérable homme Sieur Bertrand d'Allègre, prieur de Goudargues - Prieur de N.D. d'Arnende (sic). Il est procureur d'autre Ayglina d'Allègre, sa nièce 23.IX.1403 et femme de Noble Alzias de Haut-Villar, habitant Boyssons. Ils sont tous alors vassaux des Budos, qui ont acquis des Randon la Seigneurie de Portes (Tholoyн notaire, Martin notaire, d'après Robert notaire (JP. 838-837-1007). Haut-Villar a acquis des droits de Rostang et G. de Falguières Co-seigneurs de Bagnols possessionnés à Allègre du fait de feu noble Alazacie Jordane, épouse d'un des 2 Falguières. 1400 Martin notaire - selon Robert (JP. 835). Les Haut-Villar sont retrouvés au XV<sup>ème</sup> siècle : Pierre 1426-1428 - habit. Boyssons. (JP. 1208-1211).

- 1409. Alienos del Pont, Co-seigneures d'Allègre a des droits aux Fumades (JP. 1097).

B. de l'Arboux, époux d'Ayglina de l'Ort, meurt dès 1404. La veuve, tutrice de Peyre son fils, arrente des droits aux "Fémades". 1409 à Ramond Thoffan (Robert notaire) (JP. 1096).

- Gancelm, fils de Peyre, petit-fils d'Ayglina, hommage ses possessions des "Fémades" à Alienos del Pont, déjà citée. 1409 (Robert, notaire) (JP. 1097).

Les l'Arboux sont aux confins de la basoche et de la gentilhommeerie. Dès 1335, Maître B. de l'Arboux, notaire de la paroisse de St-Florent, avait acquis pour lui et autre B. son père, 2 paréries à Allègre. Pons, fils de Bernard II, épouse Gillette Agnelle. Veuve, celle-ci, épouse Raymond Thoffan, habitant aux Fémades. Litige avec Ayglina de l'Ort : transaction de 1404 (Robert). Thoffan et Gillette garderont "1/2 ensemble" de paréries d'Allègre. Soit 2S. 6 d. Hommage à Budos 1409 (JP. 873 à 877 - 1096.) Dans le litige, sont venus à la partie adverse Pons de Crozols agissant pour Marquès Pradel - Hugon Del Claux, de St-Ambroix et Ayglina Delort. Cette partie aura 2S. 6d. sur Allègre, elle aussi.

L'Hommage du 9. Kal. VIII 1313 porte que les 6 pariers tiennent de Randon, ce qu'ils ont à Allègre, sauf ce qu'ils tiennent d'un autre. Le chastel et forteresse sont en l'Evêché d'Uzès ... Doivent l'Aide, sauf à rendre la place s'ils refusent. On donne les confronts de la Seigneurie "qui touche celle de Bouquet et Capces Colobrine (?) → Eau de Leguesson (?) → Mas del Mas → Puechartre (?) → Eau d'Argensol → Font d'Arnaga → Dentdel Ranc de Goutte Frache → La Fournacha → Cham de Garda Loup → Gas de Valès → Combe Auberte → Ch. Blanc "Comme contient le Mas Chabert - bornes entre deux séparant Rousson et Allègre → Terroir del Serre → Jogue (?) → Ventour → Mas de la Teulière → Eau d'Auzon → Val → Valra Mala (séparation d'avec St-Julien de Cassagnes) → Serre de Fenestrette (?) → Eau de Cèze → La Lauze → Chin all<sup>é</sup> au Mas de Bourbonard et de là ..." interruption du document.

✱ confer Jugum

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, on trouve "les demoiselles de Naves" pourvues de droit d'Allègre, et les Pellet, cardeurs des "Fémades" sont leurs emphiteotes pour diverses pièces de leur héritage. Leurs parents et voisins "Tuffan" étaient encore alors pariers du mandement.

Un commando d'architectes et photographes soigneux serait le bienvenu sur ce serre prestigieux.

J. PELLET

Dans le dénombrement de ses biens, établi en 1678, la Marquise de Portes, Marie-Félice de Budos, dit que le château d'Allègre "est situé sur le sommet d'une montagne fort élevée, abattu et ruiné depuis longtemps, qui paraît avoir été anciennement une grande forteresse et auquel quelques coseigneurs inférieurs prétendent avoir quelques petites portions qu'ils tiennent d'elle ..." (Cf. Arch. du Gard I E 251). Voir "Chartier de Portes" et "Histoire des Budos" de J.B. Elzière en ce qui concerne les vassaux qui se sont partagés la propriété du château au cours des temps.

J. DAUTUN

Voir l'intéressant "Hommage fait à Bernard Pelet, comte de Melgueil, du Château d'Alègre et autres possessions, par Bernard de Ferrairolis et ses frères" daté d'Août 1163 et publié dans le Cartulaire de Maguelone de J. Rouquette et A. Villemagne (tome I, pp. 231-232). Outre le château d'Allègre sont mentionnés dans cet acte les "villa" de St-Julien de Cassagnas et de St-Jean de Valérisclé ; parmi les témoins, on cite Guillaume de Barre, Pierre de Barjac, Guillaume de Soucanton, Raymond de Vézenobres, Bertrand de La Tour, etc ...

J.B. ELZIERE

Pierre ENCIZE (446 - J. PINTARD)

Le château-fort de Pierre ENCIZE ou Pierre SCIZE, situé à LYON a servi de prison notamment au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Aldebert de ST MARTIN baron de BARRE, y fut détenu de 1705 à 1715.

Un article de Monsieur FONTBRUNE BERBINEAU paru dans le B.H.P.F., année 1898, indique que les prisonniers de Pierre ENCIZE furent tous libérés en 1715.

R. CUCHE

Il s'agit du château de PIERRE-EN-CISE ou PIERRE SCIZE qui servait de prison d'Etat. Ce château-prison est situé à l'entrée de LYON sur le quai de la Saône. D'après un mémoire du temps, il est sur un rocher élevé et escarpé et on y monte par des marches taillées dans le roc ; toutes les murailles sont fort élevées et PIERRE SCIZE était réputé prison dont on ne pouvait s'évader. Ce château servit notamment à l'emprisonnement des protestants après la révocation de l'Edit de Nantes et un peu plus tard, il reçut les jansénistes qui refusaient d'abjurer les principes de Jansénius. Les renseignements ci-dessus sont extraits du livre de Justin GODART : "Le Jansénisme à LYON" qui relate notamment l'emprisonnement du janséniste Benoit FOURGON qui y fut enfermé en 1715-1716.

R. POUJOL

Pierre Encize, ou Pierre Scize, ou Pierre Seize, était un château près de Lyon, qui servit de prison, en particulier pour les protestants. Voir à ce sujet le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (Tomes 63, (p. 448, 451, 454 - note 456 SS) 76 (p. 48, 172, 219), 7ç (p. 63, 65) 86 (458, 462, 464 ss) etc...

J. SAMBUC

ASSEMBLEE GENERALE DE L.C.C.

Elle aura lieu vendredi 7 aout 1981 à 14h30 - salle du Musée IGNON-FABRE,  
rue de l'Epine à Mende.  
A 11 heures des visites des Archives Départementales, Place Urbain V ou du  
Musée sont possibles. Déjeuner libre

NOTES CHRONOLOGIQUES SUR LE CHATEAU DE CALBERTE

M. Ph. MAULVAULT vient de nous adresser son second cahier concernant le château de Calberte (9 pages avec index). Ce cahier contient 19 textes concernant ce château sur la période 1092-1383 - Photocopies à L.C.C. (10 francs franco)

LES VOIES DE COMMUNICATION DANS LE TERRITOIRE DE MIALET par M. Bernard ATGER

En 5 pages, l'auteur donne une série d'informations précises et originales sur les conditions dans lesquelles les chemins de la région de Mialet ont, à partir de tracés très anciens, été aménagés au XVIIIème siècle. Il fournit également les conditions de la construction du pont en 1714-1718 dit Pont des Camisards. (Disponible à L.C.C. au prix de 8 francs franco)

RECHERCHE SUR LES TOPONYMES ET ANTHROPONYMES CAMBO... CHAMBON

Extrait d'une Histoire familiale, il ne s'agit pas d'un travail scientifique, mais plutôt d'une énumération des oeuvres de quelques-uns des auteurs qui ont traité de l'origine de ces noms. Plaquette de 12 pages. Photocopie à L.C.C. (10 francs franco)

TEXTE DEDIE AUX PECHEURS DE TRUITES

Le 10 août 1577, le baron de la Fare arrente à Michel Roure, du Travers (Castagnols) son devois de pêche "situé dans ladite paroisse et rivière du Luesche, avec la liberté, faculté et explèche de pouvoir prendre et pouvoir y pescher le poisson. La durée du bail est de deux ans. Le prixest de 8 livres tournois pour une fois et 12 douzaines de truites bonnes et des plus belles qui se prendront audit devois chascune année". Inventaire Archives Départementales du Gard : E. 429)

Jean DAUTUN

ATLAS DES EAUX SOUTERRAINES DE LOZERE

En 10 planches (21 x 29) et 24 pages, la Direction Interdépartementale de l'Industrie du Languedoc-Roussillon présente les caractéristiques et les implantations des ressources hydrauliques de la Lozère.

Ce document, obligatoirement très condensé et synthétique, est susceptible d'orienter les recherches et les implantations et fournit les données de base aux études plus approfondies. Une bibliographie en fin de recueil peut fournir d'utiles renseignements. Consultable à L.C.C. et dans les services administratifs et établissements consulaires.

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS -

- . Rédacteurs en Chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J.F. BRETON, Y. CHASSIN DU GUERNY, G. CHOLVY, R. CUGHE, M. DABANT, Ph. JOUTARD, Mle LATOUR, E. LEYNAUD, J.N. PELEN, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROUX, D. TRAVIER.
- . Toute la correspondance est à adresser à : LCC FONT VIVE - 30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel, commençant le 1° janvier de chaque année (6 numéros par an) 50 F. à verser par chèque libellé au nom de LCC FONT-VIVE, ou par C.C.P. au nom de la CRCAM du Gard, compte 156.77 Montpellier en le postant à LCC comme un chèque bancaire et en indiquant au verso seulement pour L.C.C.
- . Abonnement réduit à 25 F. pour étudiants, ecclésiastiques....
- . Prix au numéro : 9 frs.

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs  
Commission paritaire des Publications et Agences de Presses, certificat d'inscription  
n° 57172

Imprimerie AZ OFFSET - 30140 ANDUZE